

Liste des pièces du DCE :

- Un acte d'engagement propre à chaque lot ;
- Un cadre de réponse technique et environnementale propre à chaque lot ;
- Un cadre de réponse financier propre à chaque lot ;
- Un cahier des clauses administratives particulières (CCAP) commun à chaque lot et ses annexes ;
- Un cahier des clauses techniques particulières (CCTP) propre à chaque lot ;
- Les documents relatifs à la reprise de personnel pour le lot 1 (Montreuil) , le lot 2 (Valbonne) , le lot 3 (Lyon Saint Priest et Feyzin) , le lot 4 (Toulouse).
- Le présent règlement de la consultation, commun à tous les lots et son annexe 1 relative à l'attestation de visite